



*Syndicat mixte de coopération territoriale*

# Rapport d'activité 2020

---

# Le syndicat mixte

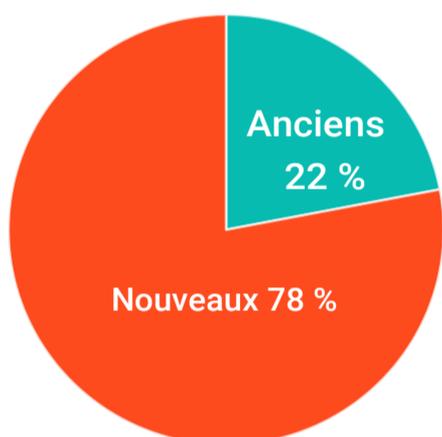
---

## Un comité syndical profondément recomposé suite aux élections municipales / intercommunales de 2020

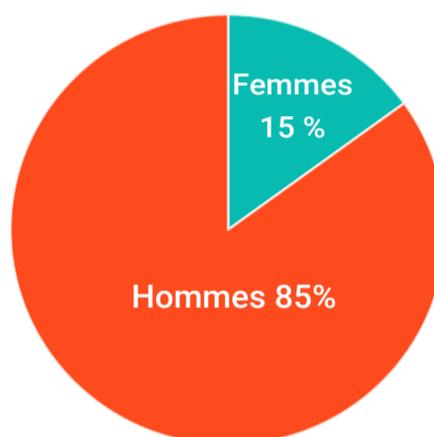
Le comité syndical a connu un renouvellement de plus de trois quarts de ses membres suite aux élections municipales et intercommunales de 2020.

Les délégués désignés par les EPCI pour composer le comité syndical de Mégalis Bretagne sont à 85% des hommes, Vice-Présidents au sein de leur EPCI pour 55% d'entre eux, et Maires de leur commune pour 68% d'entre eux.

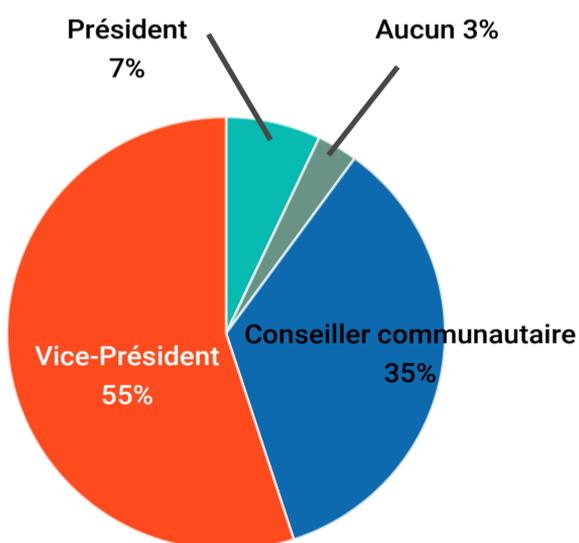
### Renouvellement



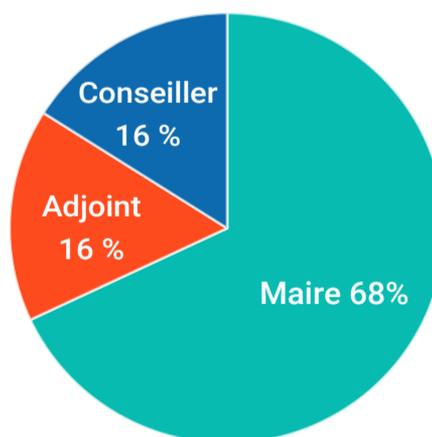
### Parité



### Mandat intercommunal



### Mandat communal



# Un séminaire d'intégration de début de mandat pour appréhender les enjeux

Afin de sensibiliser ces nouveaux délégués des EPCI à Mégalis Bretagne aux projets portés par le syndicat mixte, une journée de rencontre a été organisée le mercredi 30 septembre à Rennes. Ont été abordés :

- Les services numériques (le bouquet de services numériques 2020-2024 et son financement, les services complémentaires, l'accompagnement des collectivités) avec un zoom sur l'ouverture des données publiques
- Les projets coopératifs (OuestGo, KorriGo Services, Administration du Droit des Sols, Orthophotographie)
- Bretagne Très Haut Débit (déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné)

Crise sanitaire oblige, le nombre de participants avait été limité. Une cinquantaine d'élus y ont participé.



Séminaire d'intégration des élus - Hotel de Courcy, Rennes (30/09/20)

---

## Un Bureau syndical recomposé

Le comité syndical renouvelé s'est réuni pour la première fois le mardi 17 novembre 2020 et a réélu Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, à la présidence du Syndicat mixte Mégalis Bretagne.

Le bureau syndical est composé des 20 élus suivants :

## Délégués de la Région Bretagne

Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président de Mégalis Bretagne, Président de la Région Bretagne



Eric BERROCHE, Vice-Président de Mégalis Bretagne, conseiller régional



Gwenegon BUI, Vice-Président de Mégalis Bretagne, conseiller régional



Stéphane DE SALLIER-DUPIN, conseiller régional



## Délégués des Départements

Eugène CARO, Vice-Président de Mégalis Bretagne, Vice-Président du Département des Côtes d'Armor



Nathalie SARRABEZOLLES, Vice-Présidente de Mégalis Bretagne, Présidente du Département du Finistère



Ludovic COULOMBEL, Vice-Président de Mégalis Bretagne, Vice-Président du Département d'Ille-et-Vilaine

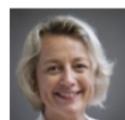


Michel PICHARD, Vice-Président de Mégalis Bretagne, Vice-Président du Département du Morbihan



## Délégués des EPCI > 50 000 hab

Isabelle ASSIH, Vice-Présidente de Mégalis Bretagne, Présidente de Quimper Bretagne Occidentale



Joseph ERARD, Vice-Président de Fougères Agglomération



Yannick LE BARS, Vice-Président de Guingamp Paimpol Agglomération



Anne LE HENANFF, Conseillère communautaire de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération



Thierry ORVEILLON, Vice-Président de Dinan Agglomération



Ronan PICHON, Vice-Président de Brest Métropole



### Délégués des EPCI entre 20 000 et 50 000 hab

Laurence ROUX, Vice-Présidente de Mégalis Bretagne, Vice-Présidente de Bretagne Porte de Loire Communauté

Gérard CORRIGNAN, Vice-Président de Centre Morbihan Communauté

Bernard LE PORS, Vice-Président de Haut-Léon Communauté

Benoît SOHIER, Vice-Président de la Communauté de communes Bretagne romantique



### Délégués des EPCI < 20 000 hab

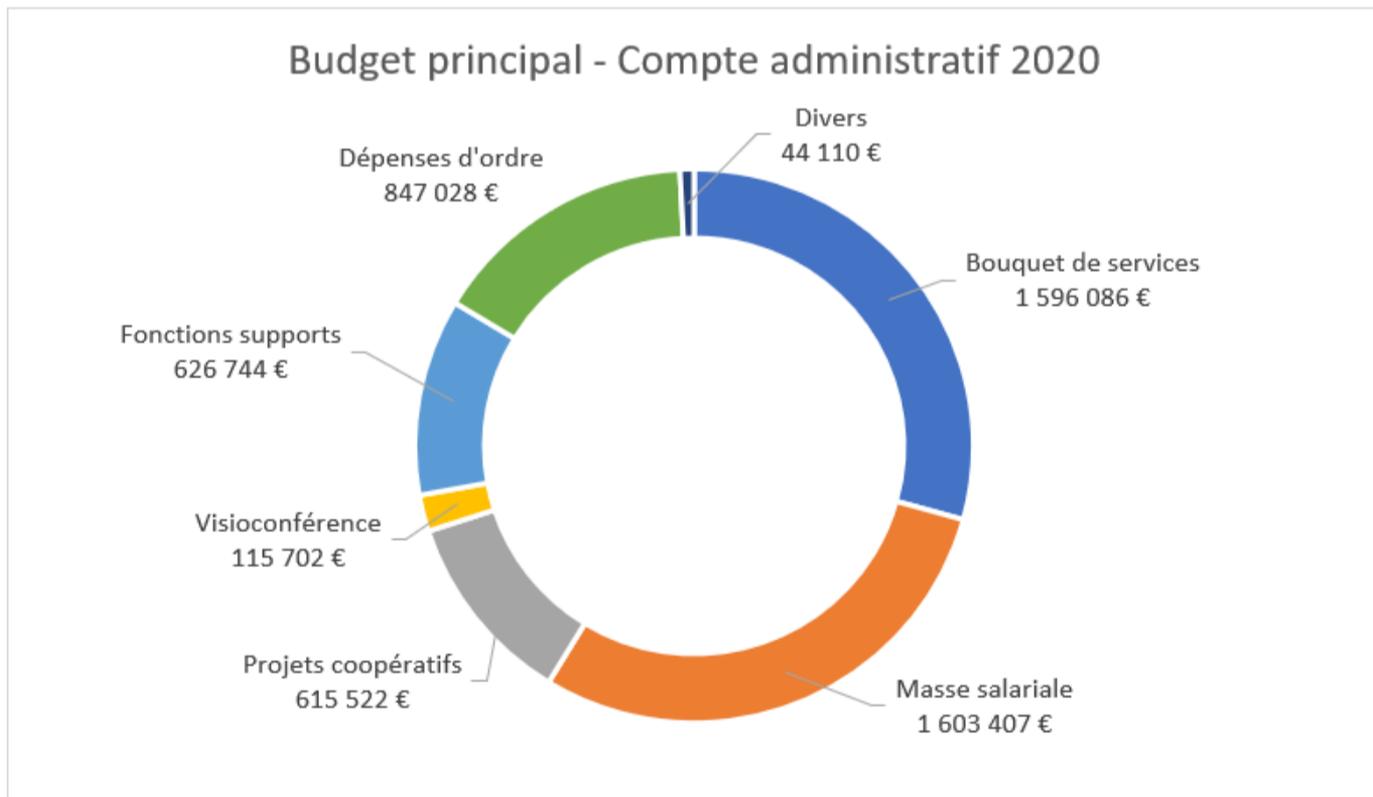
Annaïck HUCHET, Vice-Présidente de Mégalis Bretagne, Présidente de Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer

Georges GALARDON, Vice-Président de la Communauté de communes du Kreiz Breizh



## Des budgets au service des projets

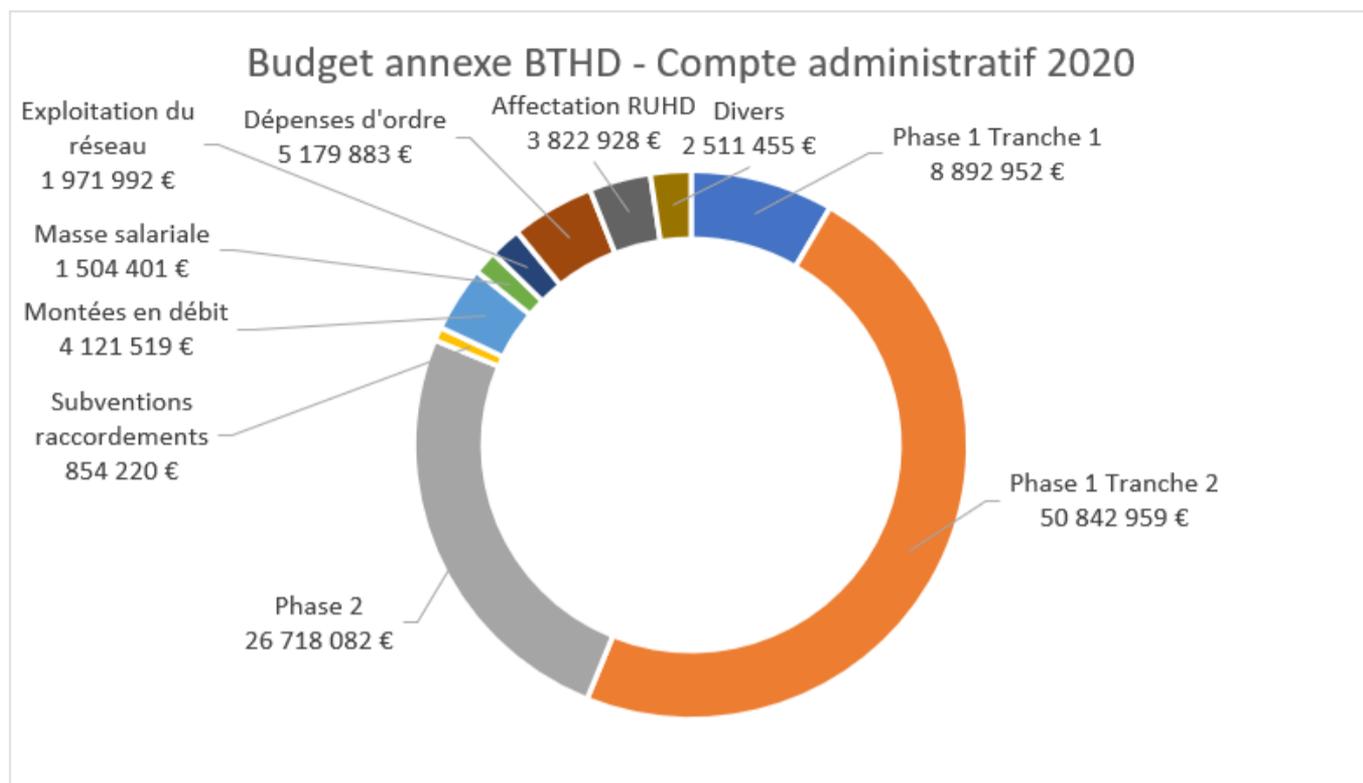
Le budget principal du Syndicat mixte finance le bouquet de services numériques, les projets coopératifs et les fonctions support du Syndicat mixte.



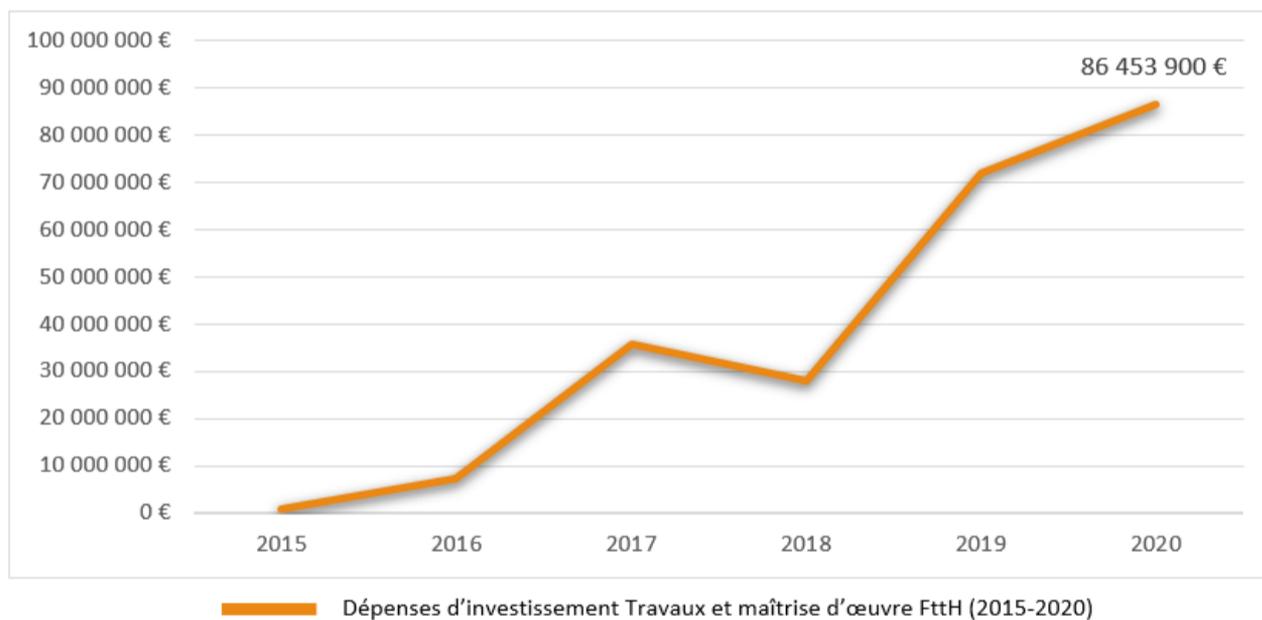
Les recettes sont constituées des :

- Participations statutaires des membres du Syndicat
- Contributions d'accès au bouquet de services numériques
- Contributions spécifiques aux services complémentaires et projets coopératifs
- Refacturations des dépenses liées aux fonctions supports aux deux budgets annexes

## Le Budget annexe BTHD finance le projet Bretagne Très Haut Débit



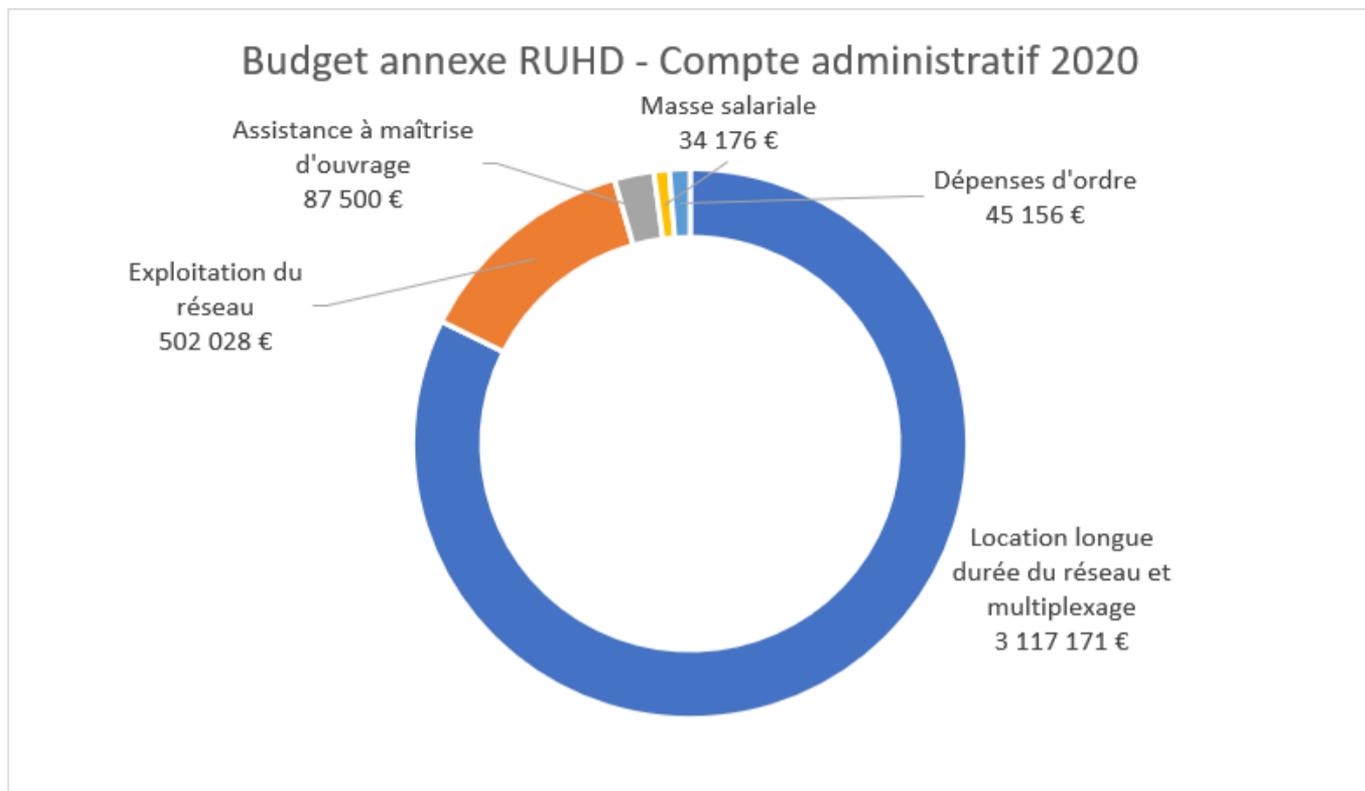
La croissance des investissements en termes de travaux et de maîtrise d'œuvre entre 2015 et 2020 démontre l'accélération des déploiements.



Les recettes sont constituées des :

- Cofinancements des collectivités bretonnes, fixées par conventions
- Subventions de l'Etat et de l'Union européenne
- Recettes commerciales du réseau
- Emprunts

Le Budget annexe RUHD finance le projet Réseau Ultra Haut Débit.

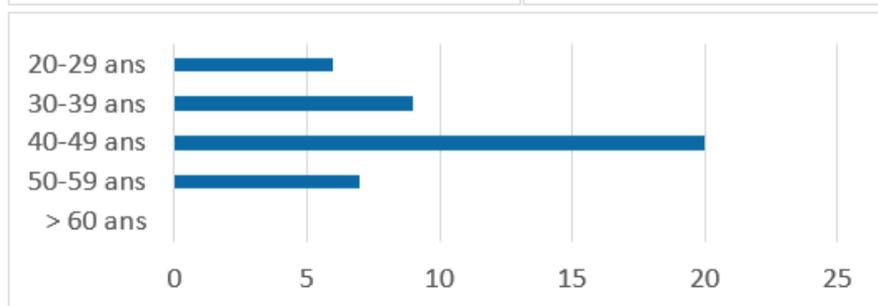
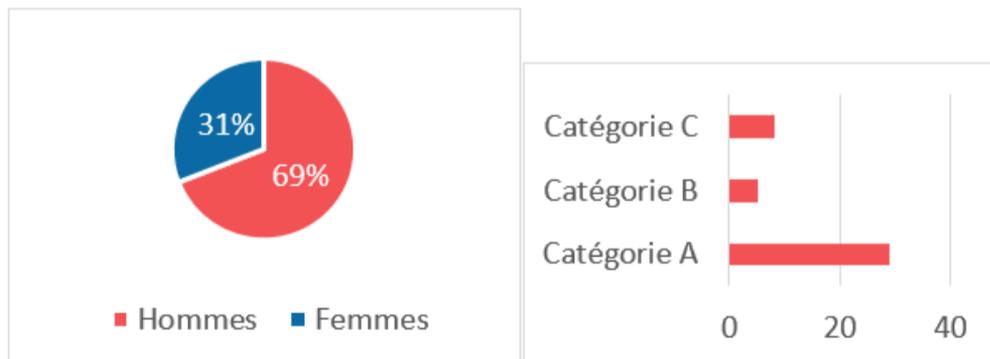
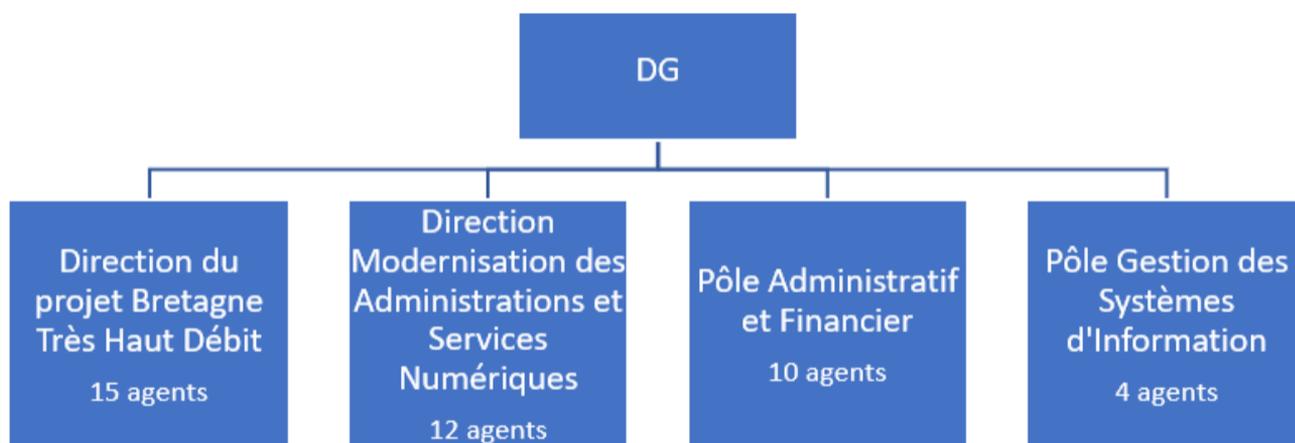


Les recettes sont constituées des :

- Contributions de la Région Bretagne
- Recettes commerciales du réseau

## Des équipes projets mobilisées

L'équipe de Mégalis Bretagne était composée fin 2020 de 42 personnes, renforcée par la mise à disposition de 4 collaborateurs du SDEF (29) et d'un collaborateur du CD56.



# Services numériques

Depuis 2020, le Syndicat mixte met à disposition des collectivités bretonnes un bouquet de services numériques renouvelé pour une durée de cinq ans.

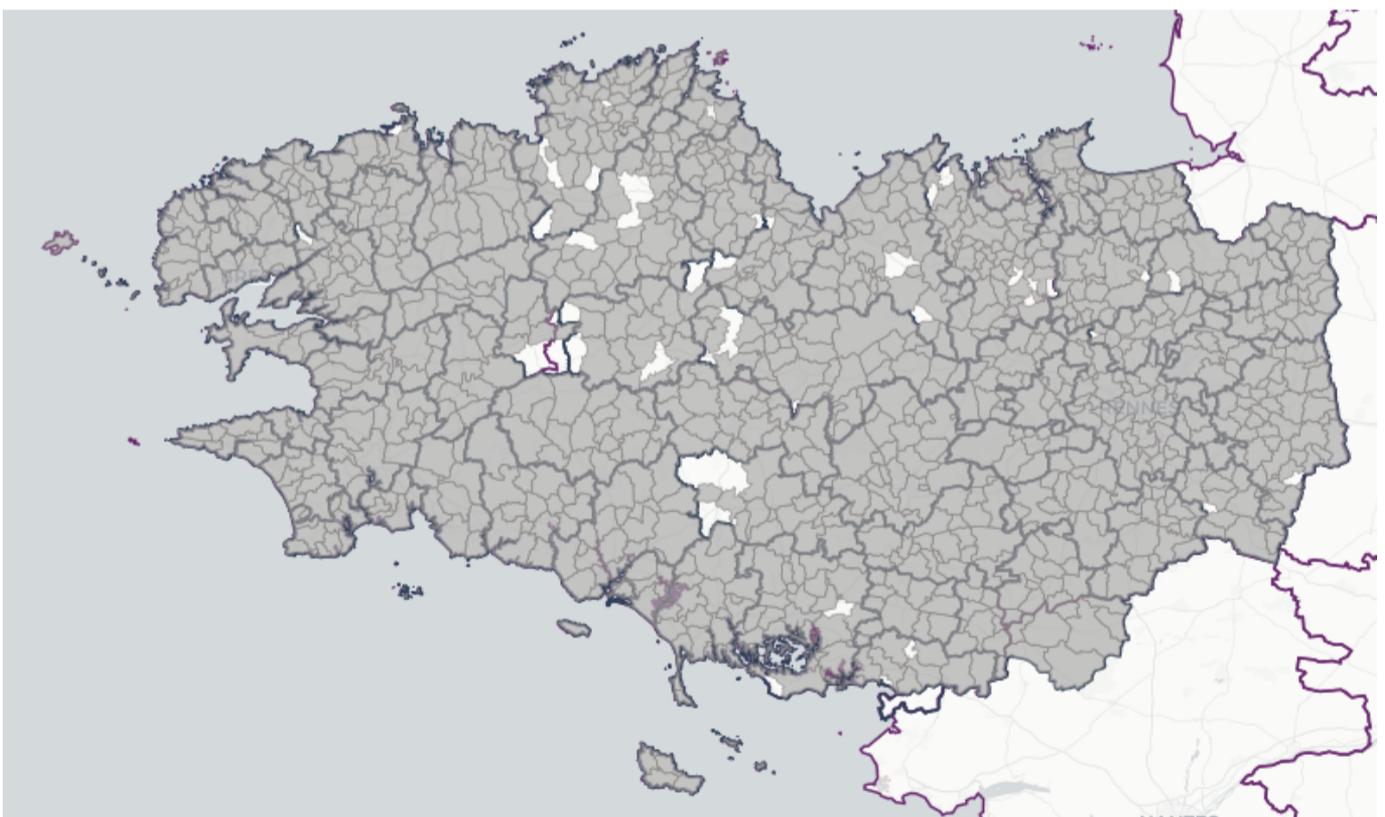
Des services historiques, avec de nouvelles fonctionnalités ou une interface utilisateur transformée :

- Salle des marchés publics
- Télétransmission Actes
- Télétransmission flux comptables (PES)
- Echanges sécurisés de fichiers (SESF)
- Parapheur électronique
- Facture électronique
- Archivage électronique

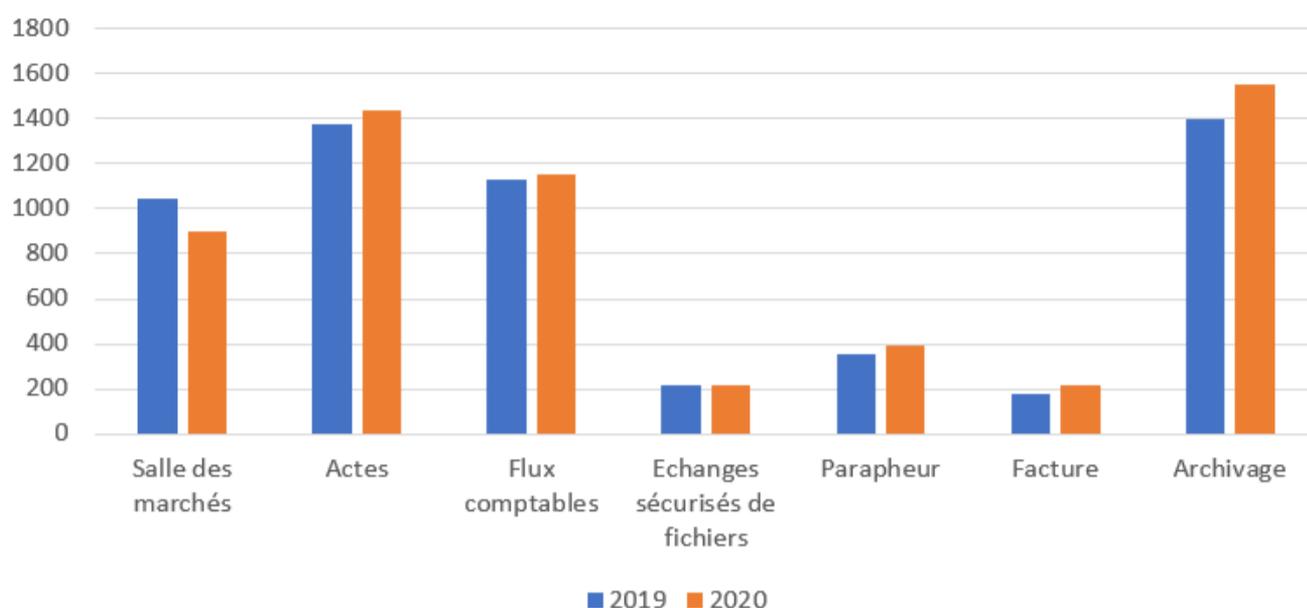
Mais aussi de nouveaux services :

- Convocation électronique des élus
- Gestion Électronique de Documents (GED)
- OpenRGPD
- Portail de publication des données publiques (voir ci-dessous)

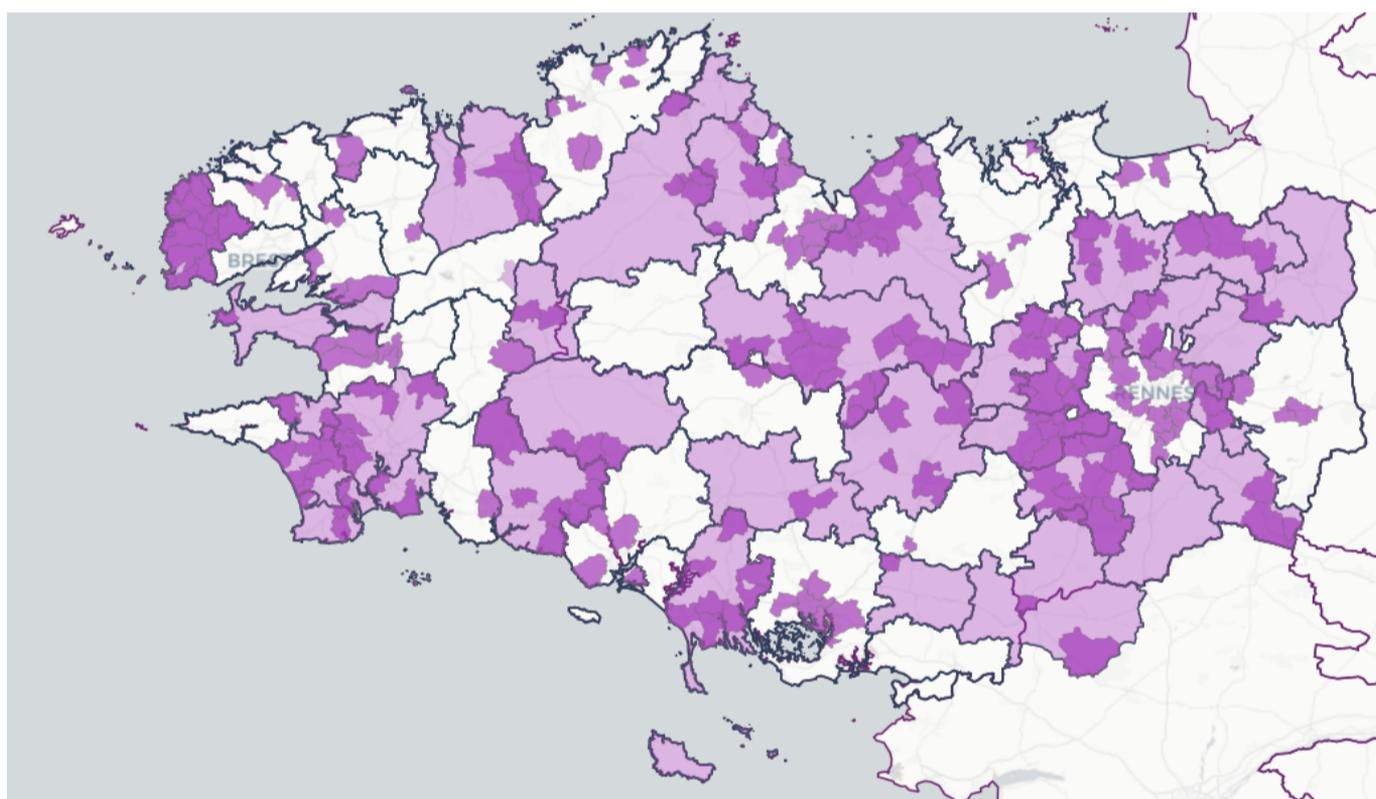
Fin 2020, le bouquet de services est utilisé par plus de 2 350 entités publiques bretonnes, dont la quasi-totalité des communes bretonnes (communes concernées en gris sur la carte ci-dessous) et, pour la Salle des marchés, près de 45 000 entreprises.



## Nb. d'entités publiques utilisatrices des services numériques mutualisés



Et pour les nouveaux services, le déploiement aux entités publiques intéressées a commencé en 2020. Le service de convocation électronique des élus a d'ores et déjà été activé par 315 entités (communes et EPCI concernés sur la carte ci-dessous).



## Un partenaire local et public pour l'hébergement et l'exploitation des services numériques : le GIP SIB

Le 29 avril 2020 a également été l'occasion pour le Syndicat mixte d'opérer une migration des données de la plateforme de services numériques (40 To) vers le nouvel hébergeur partenaire, le groupement d'intérêt public SIB.

Après un premier projet de coopération concrétisé en 2017 sur l'archivage électronique, une continuité en 2018 et début 2019 sur les hébergements des plateformes des services OuestGO, KorriGo et de la GED mutualisée, Mégalis Bretagne et le GIP SIB ont souhaité poursuivre leur partenariat local. Basé à Rennes, le GIP SIB héberge désormais l'ensemble des services numériques du syndicat mixte via l'acquisition par ce dernier de ses propres serveurs. L'objectif de ce partenariat est de poursuivre les relations de coopération engagées autour d'une communauté d'intérêts afin de parvenir, à terme, à une mutualisation d'outils pour les adhérents des deux entités, ainsi qu'un partage de connaissances et de compétences.



Visite du datacenter du SIB (visite effectuée en 2018)

---

## La salle des marchés : des évolutions importantes

Une nouvelle version de la salle des marchés a été déployée avec de nouvelles fonctionnalités, notamment le téléchargement de plusieurs plis à la fois après leur ouverture, la vérification de plusieurs signatures Pades (intégrées au PDF) sur un même document, l'évolution de la gestion des alertes mails, de nouvelles habilitations (Invité permanent de mon entité, Invité permanent sur les entités qui dépendent de mon entité, Invité permanent transverse).

De plus, cette nouvelle version, intégrant des évolutions techniques importantes pour garantir la continuité de service, améliorer les performances et faciliter les évolutions, a permis de finaliser les développements d'un nouveau module de messagerie sécurisée, très attendu des acheteurs, et qui a pu être activé début 2021 avec notamment une interface graphique plus moderne et ergonomique, de nouveaux statuts pour une meilleure information sur la délivrance ou non des messages aux opérateurs économiques, des échanges sous forme de discussions pour une meilleure lisibilité.

# L'ouverture des données publiques : la construction partenariale d'une interface de données mutualisée

Les échanges intervenus en 2020 au sein des instances du Syndicat mixte (Commission Développement des Usages du Numérique et de l'Administration Electronique et Comité syndical) ont conduit à valider un scénario de mise à disposition automatisée des données présentes sur la plateforme de services Mégalis en commençant par :

- Les Délibérations (100 000 délibérations par an)
- Les Données essentielles des marchés publics (10 000 consultations / an)
- Les Budgets (10 000 décisions budgétaires / an)

Les objectifs sont d'exploiter et de valoriser ces données, de massifier leur publication, d'apporter des possibilités de réutilisation en fonction des besoins des différentes collectivités, en proposant un scénario technique qui permet la mise à disposition des données issues de la plateforme de services Mégalis via différents moyens : API, « marque blanche » et portail de diffusion.

Ce projet fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du fonds « Transformation numérique des collectivités territoriales » du plan France Relance.

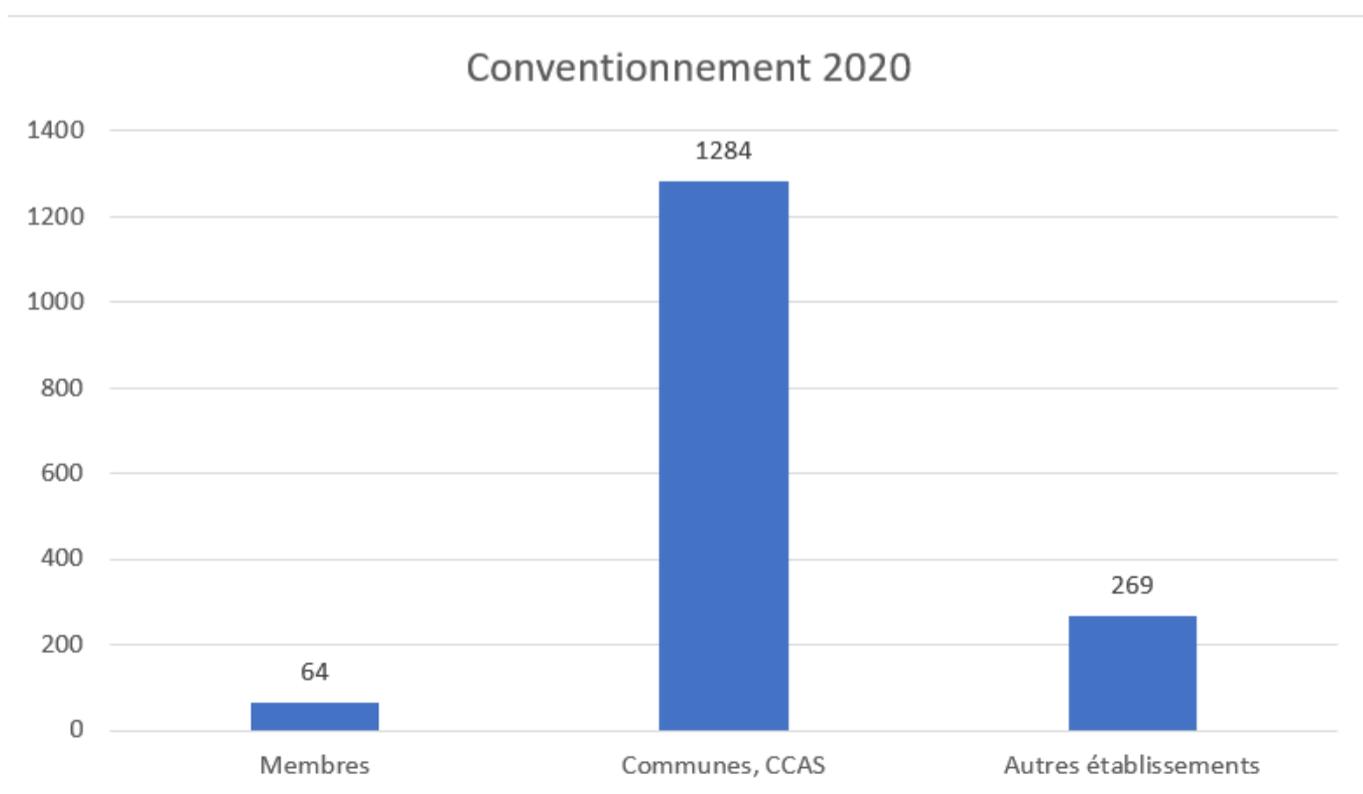
---

## Des conventionnements avec les entités publiques pour le financement et garantir les conditions d'utilisation

Le Bouquet de services numériques est financé par les membres du Syndicat mixte (Région, Départements, EPCI) qui s'acquittent, après conventionnement, d'une contribution annuelle forfaitaire, fixée pour la période 2020-2024.

Cette contribution mutualisée au niveau de l'EPCI permet aux communes et CCAS du territoire d'accéder aux services du bouquet, après signature d'une charte d'utilisation, permettant de s'assurer que les services seront utilisés conformément aux conditions fixées.

Les autres entités publiques qui souhaitent adhérer au bouquet de services numériques doivent verser au Syndicat mixte une contribution d'accès spécifique, après conventionnement.



# Visioconférence : un boom des usages en 2020

La crise sanitaire a nécessité la mise en place et l'usage de nouveaux outils dans les collectivités.

Les applications de visioconférence ont été un des outils les plus utilisés afin de maintenir le lien entre les agents ainsi qu'avec les élus à travers l'organisation de réunions à distance, mais aussi pour la continuité des institutions avec l'organisation des conseils communautaires et municipaux à distance.

Mégalis Bretagne propose depuis de nombreuses années un service mutualisé permettant de faciliter l'organisation de visioconférence.

A noter : Ce service ne figure pas dans le bouquet de services et est pris en charge financièrement par les collectivités adhérentes.

Les semaines qui ont suivi l'annonce du premier confinement, l'usage du service a littéralement explosé, et des ajustements techniques ont dû être faits afin de maintenir le niveau de service attendu (nombre de connexions simultanées supporté), ajustements qui ont eu des impacts financiers. Le service est en effet passé d'une moyenne de 270 conférences par mois avec moins de 900 participants à plus de 1 800 en avril / mai réunissant plus de 7 000 participants.

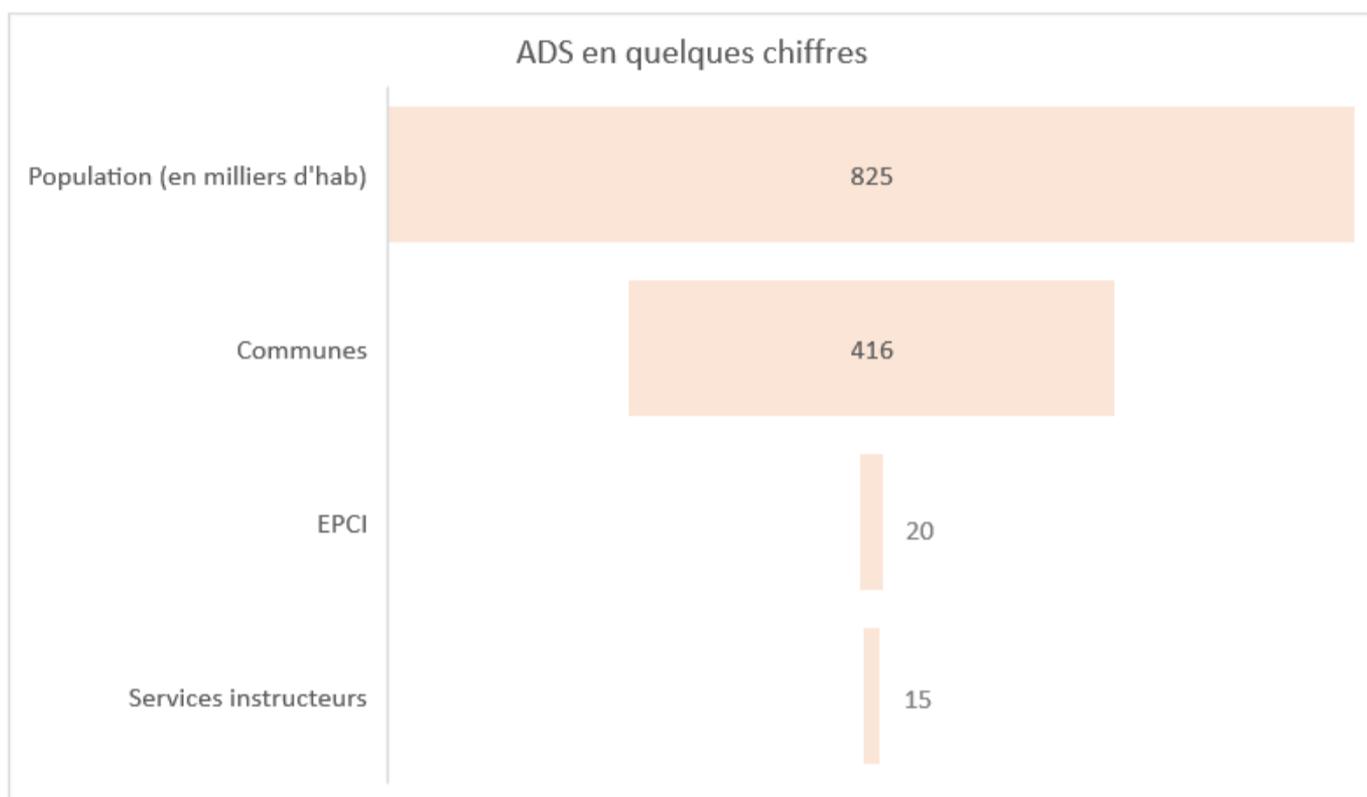


Cette offre de services évoluera début 2022. Une réflexion est en cours sur l'adaptation de cette offre de service de visioconférence, les usages ayant beaucoup évolué depuis l'attribution du marché fin 2017, tant sur les fonctionnalités à proposer que sur le modèle économique associé.

# Projets coopératifs

Le Syndicat mixte apporte un conseil technique pour des projets dits « coopératifs » menés par diverses collectivités territoriales et intégralement financés par elles.

## ADS : une solution pour l’instruction en ligne des autorisations d’urbanisme



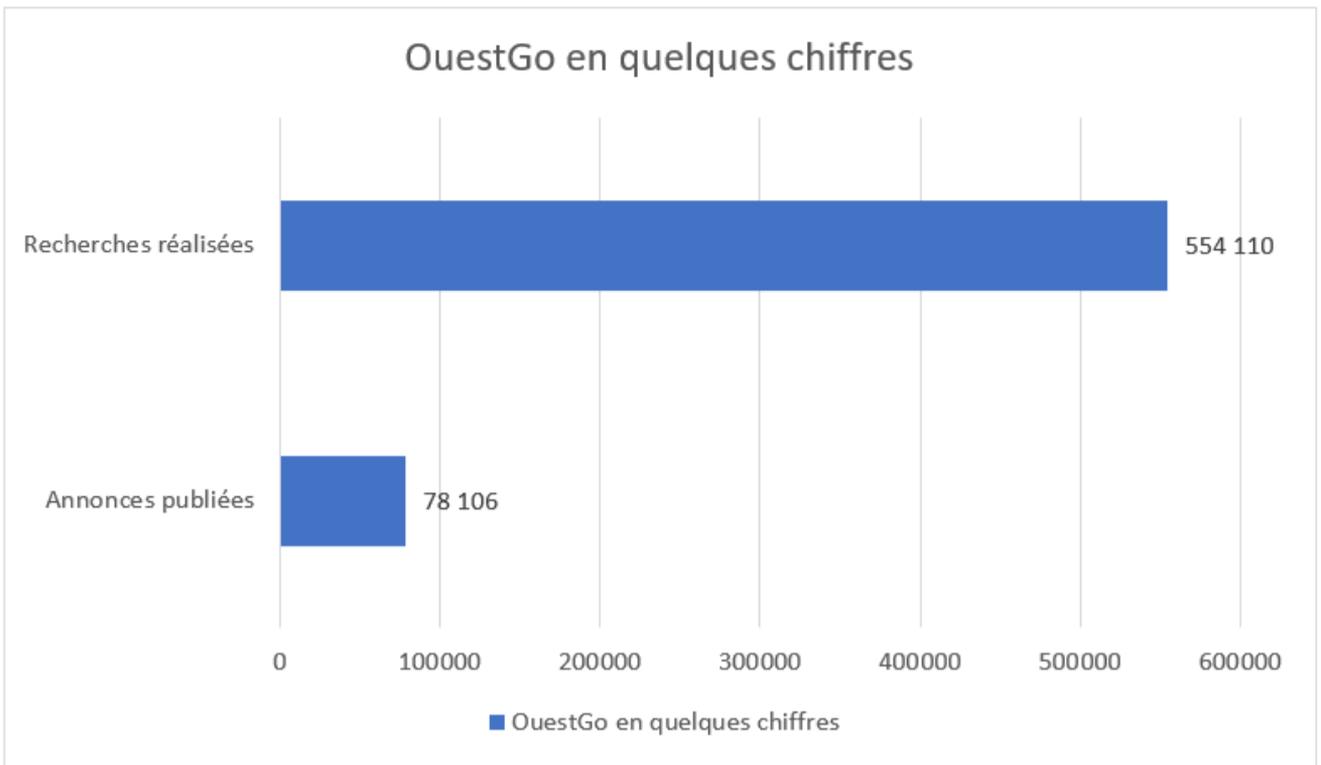
L’année 2020 a permis l’installation du nouvel outil, la solution Oxalis, dans les services instructeurs et la formation des utilisateurs.

La loi ELAN (Évolution du Logement et Aménagement Numérique) a rendu obligatoire au 1er janvier 2022 l’instruction complètement dématérialisée des dossiers d’urbanisme. Les travaux préfigurant ce futur Guichet Numérique des Autorisations d’Urbanisme (GNAU), intégrant les services de l’Etat concernés (ABF, Préfecture, etc.), ont également commencé en 2020 avec des premières collectivités déployées début 2021.

## OuestGo : le service en ligne de covoiturage de proximité du Grand Ouest

Le service OuestGo, fort de ses 80 adhérents en Bretagne et en Pays-de-la-Loire, a, en 2020, modernisé son site internet et créé une application mobile





La maintenance et l'hébergement du service, auparavant opérés dans le cadre d'un groupement de commande, ont été repris par le Syndicat mixte, qui a lancé en 2021 une consultation.

## KorriGo Services : mettre à disposition et assurer le service après-vente de la carte du quotidien des Bretons

La carte KorriGo, historiquement carte facilitant les déplacements en Bretagne, s'est ouverte à de nouveaux services (piscines, médiathèques, déchetteries, etc.).

### Une carte entrée dans le quotidien des bretons



**650 000 cartes en circulation**

dont la moitié utilisées quasi-quotidiennement



**9 réseaux de Transport**

& services de mobilité (parking relais, abris vélos, vélo et voiture en libre-service)



**37 services, 84 lieux**

piscine, médiathèques, déchetteries, services périscolaires (cantine et inscription garderie), services universitaires...

Le Syndicat mixte a mis en œuvre une centrale d'achat permettant aux collectivités souhaitant proposer des services en ligne, dont l'authentification reposerait sur la carte korriGo, de commander des cartes, lecteurs de cartes et étuis. Il travaille également à la mise à disposition de postes légers permettant l'émission de cartes décentralisée.

Mégalis Bretagne développe également une plateforme multiservices, devant assurer le service après-vente des cartes KorriGo (création de comptes, déclaration de perte / vol, etc.), répondant aux normes relatives à la protection des données à caractère personnel, mais également à l'échange de données avec les systèmes billettiques des opérateurs de transport. La plateforme multiservices KorriGo devrait ouvrir au public en 2021.

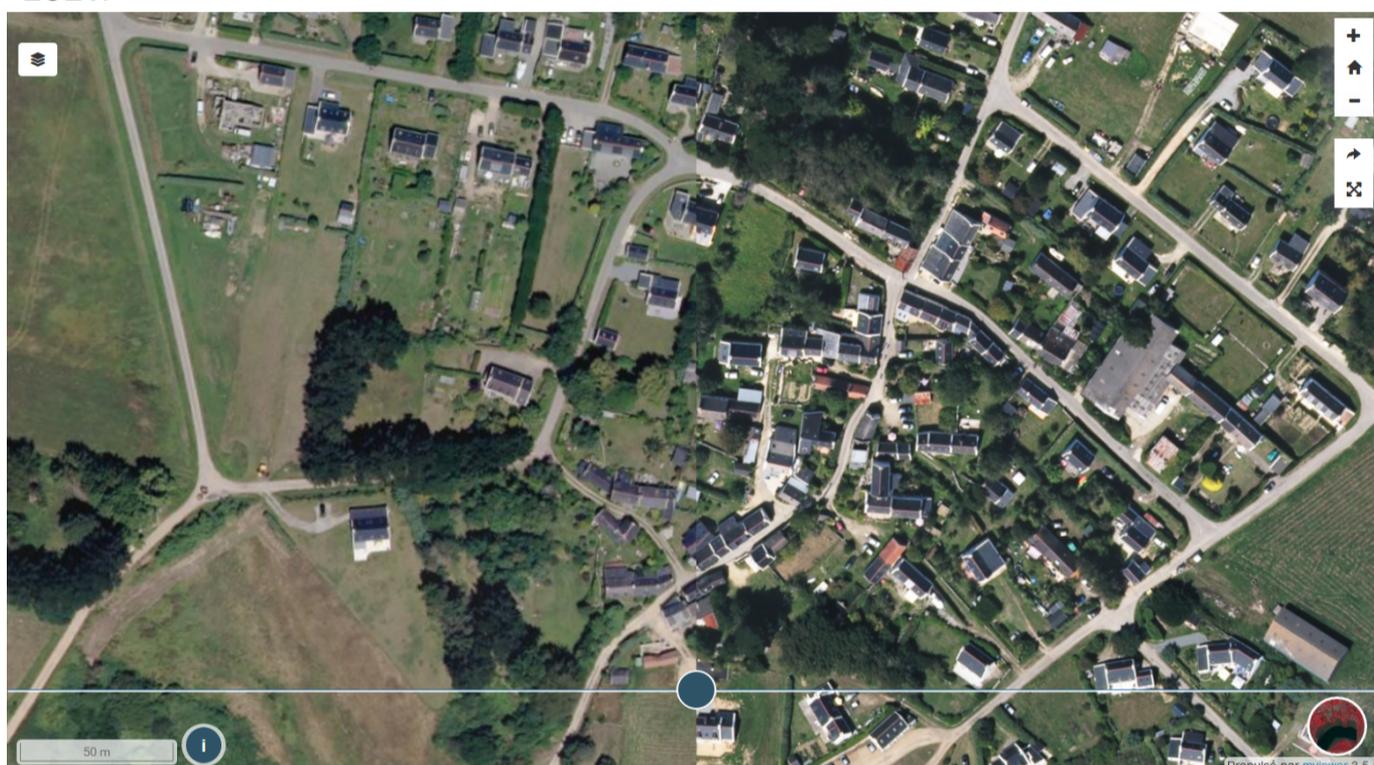
# Des données orthophotographiques aux multiples usages

La production de données orthophotographiques de précision 20 cm est depuis 2011 financée par les collectivités bretonnes, dans le cadre d'un partenariat entre l'IGN, qui réalise la prise de vue aérienne du territoire, et Mégalis Bretagne qui fait réaliser le retraitement des données par un prestataire retenu après mise en concurrence. Les données sont ensuite diffusées en open data sur GéoBretagne.

Dans le cadre de partenariats pilotés par les syndicats départementaux d'énergie, l'acquisition des données orthophotographiques de résolution 20 cm a été mutualisée avec celles de résolution 5 cm dans les départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine.

L'orthophotographie du Morbihan (prise de vue aérienne de 2019, photo ci-dessous) a été mise en ligne en 2020.

Celle concernant l'Ille-et-Vilaine (prise de vue aérienne en 2020) devrait être mise en ligne en 2021.



L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) vient d'annoncer, dans le cadre de l'adoption de son contrat d'objectifs et de performance 2020-2024 avec l'Etat, que l'acquisition des données orthophotographiques de résolution 20 cm entrerait dans le périmètre de ses missions de service public dès 2021. Cela concerne donc les orthophotographies des départements du Finistère et des Côtes d'Armor, prévues en 2021, et intégrées au planning de l'IGN.

---

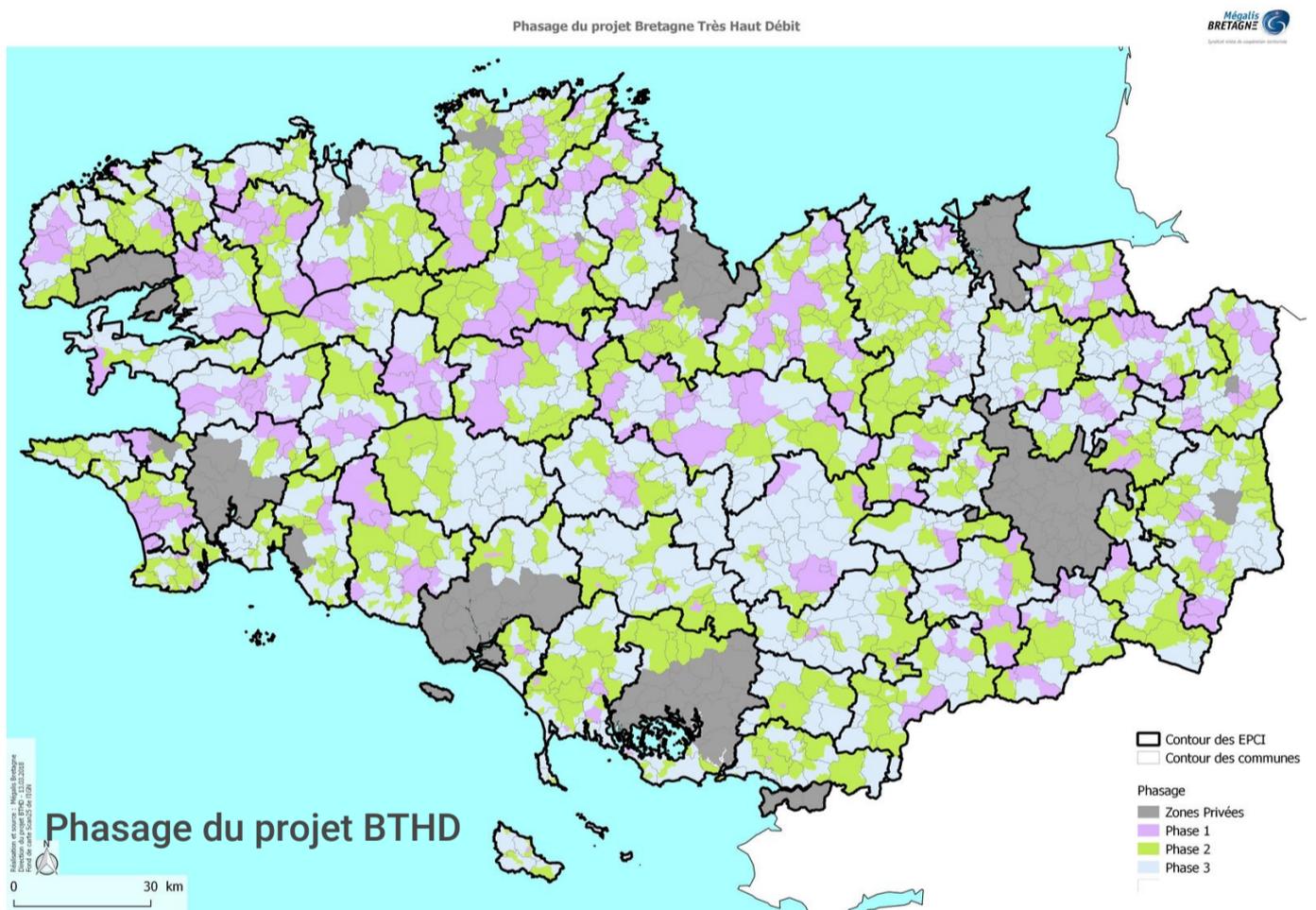
# Bretagne Très Haut Débit

## Un chantier titanesque

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener le Très Haut Débit (THD) à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons à l'horizon 2026.

Le projet public de construction du réseau de fibre optique, financé par les collectivités bretonnes avec l'appui de l'Etat et de l'Union européenne, vient en complément des déploiements des opérateurs privés (Orange et SFR) dans certaines villes et agglomérations.

Le projet public, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne, concerne 90% du territoire breton et 60% de la population.



## Des centaines de chantiers de déploiement en cours

La deuxième tranche de la phase 1 est en cours : il s'agit de raccorder au réseau public breton de fibre optique, en plus des 70 000 lignes déjà construites sur la première tranche, 170 000 lignes sur une centaine de zones de déploiement. Des retards sont constatés sur ces chantiers et sont liés à de multiples facteurs (pénurie de main d'œuvre, pénurie de fibre optique, entreprises défaillantes, etc). Les premières commercialisations de prises sur ces secteurs ont néanmoins débuté (Kerfot, Paimpol, Guipel, Combourg, Pontivy Ploërmel, Lanmeur, Pleyben ...). La très grande majorité des chantiers devrait se terminer en 2021.

Les travaux de la phase 2 sont également en cours, opérés dans le cadre du contrat de conception-réalisation signé avec Axione et Bouygues Energies & Services, deux filiales du groupe Bouygues Construction. Le déploiement se fait à un rythme soutenu, malgré quelques retards liés notamment au premier confinement et à l'état d'urgence sanitaire.

# L'impact de la crise sanitaire sur les déploiements

Pour faire face aux conséquences de la crise du Covid-19 et soutenir les entreprises locales de travaux qui ont enregistré des surcoûts liés aux protocoles de protection sanitaire, Mégalis Bretagne a mobilisé une enveloppe de 8 millions d'euros de crédits complémentaires en 2020.

Aussi, pour conserver les objectifs de déploiement de la fibre à fin 2022 (Phase 2) et fin 2026 (Phase 3) et rattraper les retards liés au premier confinement, 350 emplois supplémentaires sont mobilisés sur 2021-2022 par le groupement Axione - Bouygues Energies & Services, dont 90% seront localisés sur le territoire breton.

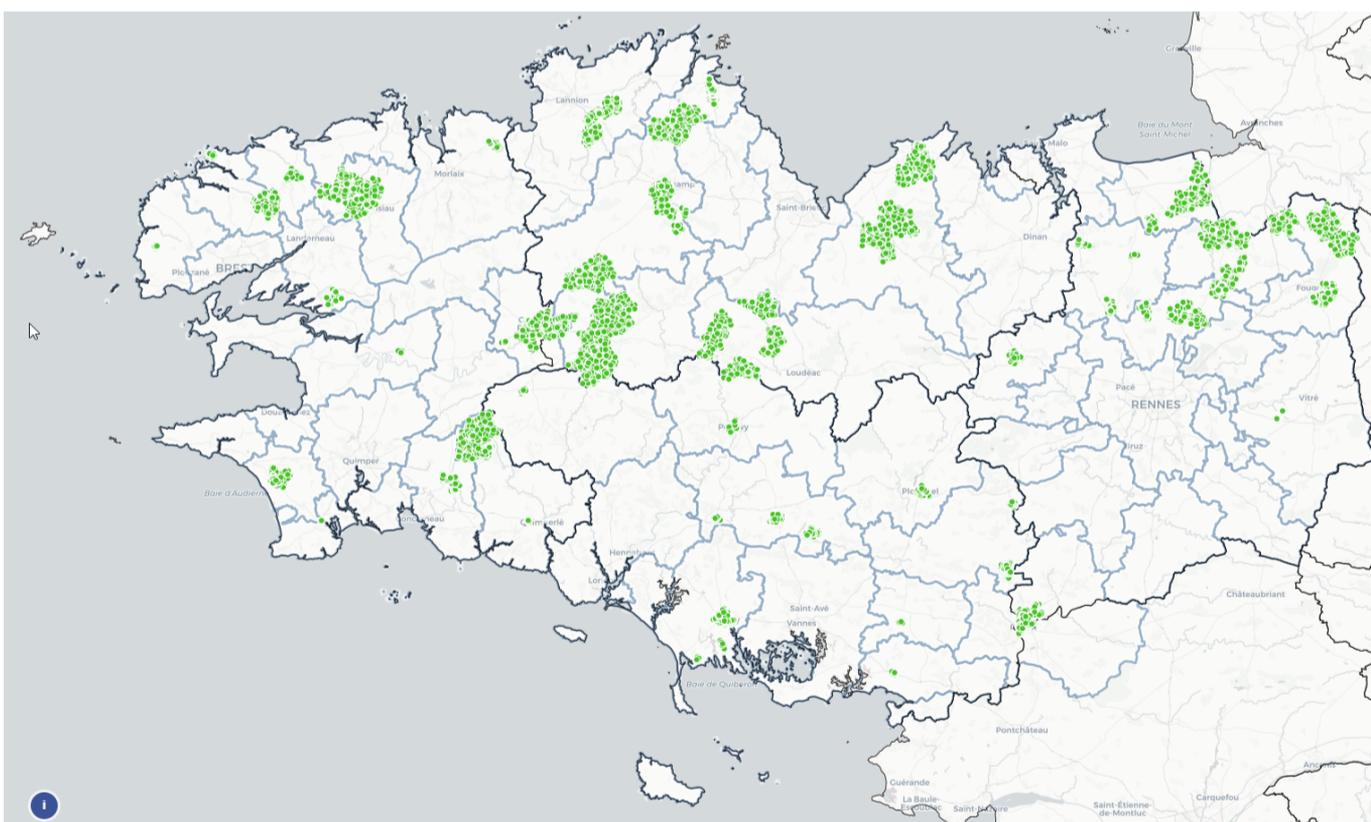
---

## Un succès commercial pour le réseau public breton de fibre optique

Tout d'abord, les indicateurs liés à la commercialisation du réseau public de fibre optique démontrent une nouvelle fois l'appétence des Bretons éligibles à la fibre optique. Sur les 74 000 lignes ouvertes à la commercialisation au 1er janvier 2021, près de 43% ont déjà fait l'objet d'une prise d'abonnement à la fibre ; un taux bien supérieur aux prévisions.

Ce succès commercial se traduit également par la forte attractivité du réseau public breton pour les opérateurs grand public. Après Orange fin 2016, Bouygues Telecom en 2018 et SFR en 2019, c'est au tour de Free d'annoncer, fin 2020, sa venue sur le réseau public breton.

Plusieurs autres opérateurs proposent des offres adaptées aux besoins des entreprises sur le réseau breton de fibre optique : Netensia, IBloo, Firstwan.

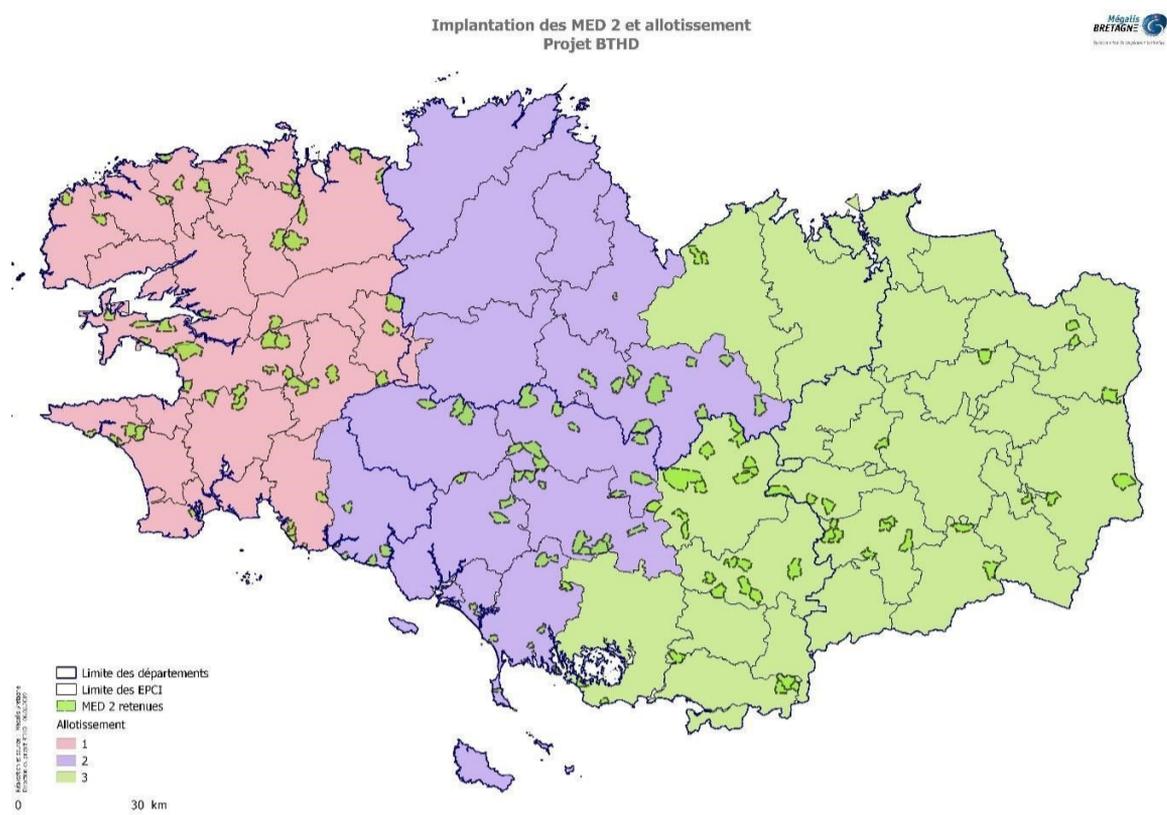


Carte des communes éligibles à la fibre optique

# En attendant la fibre : « booster les débits » du réseau cuivre

En complément des 174 opérations réalisées au début du projet, 149 nouvelles montées en débit, concernant plus de 23 000 lignes, sont en cours sur des territoires aujourd'hui particulièrement mal desservis.

Une armoire est installée à proximité d'un sous-répartiteur téléphonique. Elle est reliée en fibre optique au NRA d'origine et le réseau cuivre est dérivé dans cette nouvelle armoire.



## Carte des 149 montées en débit en Bretagne, réparties en 3 lots distincts

En complément et à la demande des départements concernés, Mégalis Bretagne a réalisé les travaux de tirage optique entre certains NRA-ZO et leur NRA d'origine. 25 NRA-ZO concernant environ 4 500 lignes cuivre ont pu ainsi bénéficier de débits améliorés en 2020, année de leur mise en service.

Ces deux techniques permettent donc d'améliorer les débits de l'accès internet pour les habitants desservis par les armoires en question, mais les débits peuvent rester faibles pour les abonnés éloignés de l'armoire. Seule la fibre permet d'apporter un débit identique aux usagers, quel que soit l'éloignement de leur lieu d'habitation. Ce sont bien des solutions en attente du déploiement de la fibre optique.

---

## Un Réseau Ultra Haut Débit opérationnel

Opérationnel depuis fin 2019, le Réseau Régional à Ultra Haut Débit, dont la construction et la maintenance sont financées exclusivement par la Région Bretagne, relie les principaux sites universitaires et de recherche de Bretagne.

